



TRAVAUX

Nivellement de la plage de La Baule 2025

Entre novembre 2024 et février 2025, La Baule et Pornichet ont perdu respectivement 30 000m² et 23 000m² de sable. Pour remédier à cette érosion, des transferts de sable sont prévus en mars et avril, avec des fermetures de plage pour sécurité. Un nivellement général sera effectué jusqu'à fin mai, en collaboration avec les professionnels de la plage.

Publié le 17 mars 2025

Analyse des levés topographiques et planification des travaux de plage à La Baule-Escoublac

Les levés topographiques effectués entre novembre 2024 et février 2025 ont mis en évidence une **perte de sable significative, estimée à environ 30 000m²** sur La Baule-Escoublac et 23 000m² sur Pornichet. Cette érosion hivernale a principalement affecté la partie centrale de la plage, tandis qu'un engraissement notable a été observé en bas de plage et le long du perré.

Constat et Mesures Prises

Les chiffres obtenus ne représentent qu'une évolution saisonnière, mais ils soulignent une accrétion importante le long de la digue face au Nina et dans le port d'échouage. Pour remédier à cette situation, la ville a pris de nouvelles dispositions dans le cadre du nouveau marché, visant à établir une « situation zéro ». Cette référence servira de base pour les prochains nivellements.

Comme l'année précédente, environ 12 000m² de sable seront récupérés sur les points identifiés. Le transfert de sable sera réalisé en deux périodes distinctes, en tenant compte des contraintes liées aux marées :

- > Du 27 mars au 03 avril
- > Du 28 avril au 30 avril

Planning des Opérations

Pour assurer la sécurité de tous, la plage sera fermée lors des transferts de sable. Voici le planning détaillé des opérations :

- > **17 au 26 mars** : Nivellement des lots pour permettre l'installation des professionnels
- > **27 mars au 03 avril** : Transfert de sable
- > **07 avril au 21 avril** : Pas d'engins en raison des vacances scolaires
- > **22 au 25 avril** : Nivellement de la plage
- > **28 au 30 avril** : Complément de transfert de sable
- > **Du 05 au 07 mai puis du 12 au 28 mai** : Nivellement général

Des arrêtés municipaux prévoient une fermeture totale de la plage lors des transferts et des fermetures locales pendant les opérations de nivellement. Ces arrêtés seront en vigueur jusqu'à mi-juin pour anticiper tout retard potentiel dû à des conditions météorologiques défavorables.

Interface avec les exploitants

Afin de faciliter les échanges et de sensibiliser les professionnels de la plage à la complexité des opérations, l'association des professionnels de la plage a été invitée à une réunion de chantier. Un planning prévisionnel de terrassement des lots a été défini en collaboration avec cette association, garantissant une installation rapide et efficace des exploitants tout en minimisant les déplacements des engins sur la plage.

Ces mesures visent à préserver l'intégrité de nos plages tout en assurant la sécurité et le bon déroulement des activités estivales. La ville de La Baule-Escoublac reste engagée dans la gestion durable de son littoral pour le bien-être de tous ses habitants et visiteurs.



VILLE DE
La Baule
ESCOUBLAC

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

☎ 02 51 75 75 75



LES
PLUS
BELLES BAIES
DU MONDE